

Mohammédia, le 14 octobre 2013

Compte-rendu du Conseil d'Etablissement du 03 octobre 2013

Début de la séance à 18h20.

Présents :

Mme ROMAIN - Chef d'Etablissement , M. FUENTES - Directeur de l'Ecole
M. CARIO – Proviseur, Adjoint de l'Inspecteur d'Académie
Mme ESSOLOH, Mme VERBAYES, M. ABBADI, Mme AÏCHOUN
Mme DAUVERGNE, Mme SOUFI, M. HIPPI, M. MAADANE
Mme MOKKEDEM, Mme BENKIRANE (UCPE), Mme NDIFO (APEI)
M. GIRAUDET

Absents excusés : Monsieur le Consul Général, Monsieur le Conseiller de coopération et d'action culturelle adjoint, M. Le Proviseur du LYCEE LYAUTEY, M. D'AGESCY, M. VANDENBORRE.

La Chef d'Etablissement préside le conseil.

Madame la Présidente remercie les membres du conseil pour leur présence et rappelle l'ordre du jour :

Carte des emplois 2014-2015

Mme La Chef d'Etablissement soumet au vote pour approbation le compte-rendu du Conseil d'Etablissement du 13/06/2013. Il est adopté à l'unanimité.

Ce conseil examinera le besoin en création ou suppression de poste de résident pour la rentrée prochaine afin d'avoir le personnel nécessaire.

Situation actuelle :

Suite à notre demande et grâce au soutien du SCAC et de M. MONTANT, nous avons pu bénéficier d'un poste de résident pour l'école et de 2 postes de résident pour le collège.

Personnels

	Nombre total d'Enseignants	Nombre de résidents	% Résidents 2012-2013	% Résidents 2013-2014
Ecole	15	8	48	53,3
Collège	21	9	36,8	42,8
Etablissement	37*	17		45,9

(*): Dont le professeur d'arabe mis à disposition par le ministère de l'éducation nationale marocain.

Mme La Chef d'Etablissement se réjouit de la qualité de l'ensemble des enseignants, qui font de l'excellent travail ce qui a permis d'avoir une rentrée très confortable et de grande qualité.

Après le départ de Mme CORDIER, Mme VERBAEYS a été recrutée en tant que coordinatrice de vie scolaire. Le nouvel enseignant d'OIB a rejoint l'équipe pédagogique. Un nouveau professeur d'arabe est prévu pour la Toussaint.

Intervention de M. CARIO : Le CEA avec l'aide des inspecteurs détachés du ministère de l'éducation nationale marocain ont procédé à un certain nombre d'auditions, le délai était insuffisant, une nouvelle vague de recrutement est prévue. On peut rattraper sur les 4 périodes restantes de l'année, la cinquième manquante.

Mme ROMAIN promet de mettre en place le rattrapage de l'OIB. Poste vacant depuis plus d'une année. Pour l'arabe cela avait été fait avec M. BOUAKFA.

Mme La Chef d'Etablissement précise que ces trois postes de résidents sont :

- Conversion d'un contrat local en poste de résident au niveau du primaire (Mme FUENTES)
- Deux transferts du pôle de Casablanca pour un poste d'enseignant d'histoire-géographie (Mme DE ZUTTER) et un autre de physique-chimie (Mme JUGLAIR). C'est le premier poste titulaire de sciences physique au sein de l'établissement.

► Départs prévus pour l'année prochaine :

- 1 poste d'expatrié : Fin de contrat de La Chef d'Etablissement
- 2 postes de résidents au niveau de l'école : Mme DAUVERGNE part à la retraite et Mme CASTIONI qui sera mutée en France.

La carte d'expatriés étant examinée une année et demie à l'avance, le poste d'expatrié restera.

Normalement, les deux postes résidents garderont le même support.

► Départs éventuels :

- M.RICHET enseignant de Français et de Latin : mutation à Casablanca
- M.FUENTES dans le cadre d'un projet de concours de chef d'établissement
- Mme FUENTES

► **Demande de poste de résident : Poste de résident pour l'anglais.** Mme AFFLELOU qui a réussi le CAPES est en formation en France.

Concernant les mathématiques, M. SOULAMI , en contrat local donne entière satisfaction , l'établissement n'a donc pas besoin de poste de résident pour cette matière.

Hormis le poste d'anglais, l'établissement ne fera pas d'autres propositions pour l'école et le collège.

M. MAADANE précise qu'un taux de 50% de résidents est le minimum à avoir.

Mme DAUVERGNE rajoute qu'il y a des écoles à 80 % de résidents sur le pôle de Casablanca.

Pas de création de poste à demander au pôle de gestion .Les contrats locaux sont formés et fidélisés.

Demande proposée et votée à l'unanimité.

Intervention de M.CARIO: Au Maroc, l'AEFE contribue à hauteur de 48 millions sur un total de 93 millions. Plébiscité par les parents français et marocains, le réseau se développe. Cependant le plafond des dotations n'est pas augmenté, c'est pourquoi parler de création de poste est sensible. Le SCAC fera en sorte de conserver les postes détachés.

Le poste vacant, après mutation éventuelle de M. RICHET, à Casablanca et les postes du primaire seront remplacés par des résidents.

Mme ROMAIN précise que le poste de directeur d'école restera un poste résident et non expatrié, les postes équivalents à Casablanca sont des postes expatriés, cela risque de poser problème en terme de stabilité.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame la Présidente remercie les membres du Conseil et clôt la séance à 19H.

La secrétaire de séance

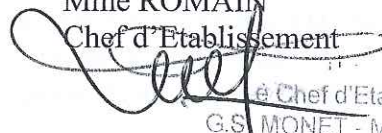
Mme BENKIRANE
UCPE



La Présidente

Mme ROMAIN

Chef d'Etablissement



G.S. MONET - MOHAMMEDIA